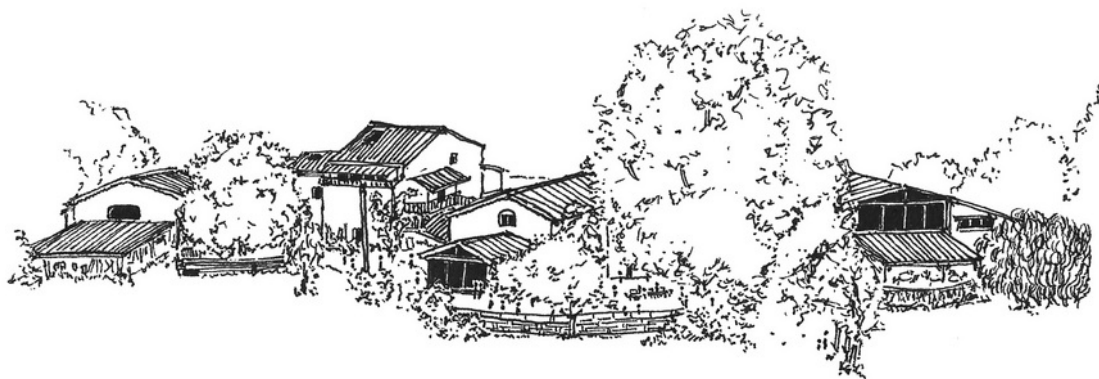




CHARTRE COOPÉRATIVE DES DAMIAS

Preamble

Les Damias c'est un lieu de vie collectif, une ferme, un cadre de nature préservée qui accueille des séjours de pratiques spirituelles, artistiques et sportives, des vacanciers et des camps nature et créatifs pour les enfants.

Le projet a été fondé et porté par Rob & Caroline YAFFEE depuis 1990.

En 2024, nous créons un nouveau cadre collectif pour permettre à ce lieu et ses valeurs de perdurer.

La coopérative d'habitant représente les habitants, le terrain et les bâtiments et la SCOP représente les activités qui y prennent place.

Ces deux structures juridiques portent le même projet collectif, partagent les mêmes valeurs et objectifs. Elles ne pourraient pas avoir d'intérêts opposés.

La majorité des associés se trouvent dans l'une et l'autre structure.

Rédigée en 2024, cette charte présente les valeurs portées par le collectif des Damias et auxquelles chacune et chacun s'engage. Elle sert de référentiel aux futurs nouveaux arrivants dans le groupe. Elle n'est pas figée et pourra évoluer au fil du temps.

Sommaire

Vivre ensemble ...

Convivialité et temps de partage
Réunions
Cercle
Accompagnement extérieur
Chantiers collectifs
Tâches de la vie collectives
Véhicule
Prise de décision au consentement
Intégration de nouveaux habitants, coopérateurs et associés
Faire ensemble
Partage du travail et des ressources
Départ
Modalités de remboursement des comptes courants
Solidarité
Habitats légers
Processus d'exclusion

... en honorant le vivant ...

Agro-écologie, permaculture, maraichage sol vivant, ...
Alimentation
Sobriété
Consommation consciente
Eco-construction

... et en le partageant !

Accueil famille et amis
Accueil des wwoofers, stagiaires et bénévoles
Accueil des vacanciers

Vivre ensemble

Nous souhaitons vivre ensemble une alternative **joyeuse**, incarner un collectif **convivial et engagé**.

Nous souhaitons que notre activité, et notre vie en générale, soit **épanouissante**.

Nous sommes chacun responsables et acteurs de **notre propre bonheur** ainsi que de l'**harmonie du groupe**. Nous nous engageons à **prendre soin de nous, des autres et du lieu**.

Nous entretenons des relations basées sur la **confiance**, la **bienveillance**, la **coopération**, l'**écoute**, le **respect**, la **sincérité** et la **sérénité**.

Nous ne souhaitons pas de hiérarchie, de domination, d'individualisme, d'inégalité, de violence. Notre groupe est **multi-générationnel**. Nous tenons à la **richesse** de cette mixité de générations.

Chaque foyer occupe un logement ; le reste du hameau est dédié aux activités et à la vie collective et est **commun à tous** (maison commune, gîtes, jardins, poulailler, atelier, caves, Chaumasse...).

Nous **mutualisons** nos stocks alimentaires, nos savoirs/compétences et une partie de nos biens matériels.

Nous nous **rendons service** quand cela est possible : garde d'enfants, covoiturage, courses à la ville, ... Sans qu'il y ait d'obligation ces **échanges** nous rendent la vie plus légère et riche.

Convivialité et temps de partages

Des événements conviviaux (jeux, goûter, chants, film, week-end, atelier créatif...) sont régulièrement organisés à la libre initiative de chacun.e.

De mars à novembre, les repas de midi de la semaine sont pris avec l'ensemble du collectif, les wwoofers et plus généralement les personnes partageant notre vie aux Damias pendant quelques jours ou semaines.

Ces repas sont chaque jour réalisés par une autre personne (ou binôme), nous établissons un planning hebdomadaire en début d'année.

L'accueil faisant partie de la réalité du lieu, les fêtes et temps de célébration se font dans le respect des habitants permanents et de passage. Dans le respect également de la vocation du lieu de ressourcement, de reconnexion à la Nature et à soi. Nous privilégions les périodes sans accueil pour les fêtes sonores.

Réunions

Nous nous réunissons une fois par semaine pour échanger sur différents sujets, principalement liés aux activités mais tout sujet ou débat peut être amené à ce moment.

Si besoin sur un thème bien précis, nous nous réunissons à un autre moment ponctuellement.

Cercles

Les Damias c'est un **lieu vivant** où nous vivons pleinement. Vivre en collectif est extrêmement riche, épanouissant, enthousiasmant tout en étant parfois dur, intense, confrontant. Nous cherchons toujours l'équilibre entre les besoins individuels et ceux du collectif. Pour harmoniser nos intérieurs, nous prenons chaque mois un temps pour partager où l'on en est en nous, ce qui nous a marqué, touché, plu, déplu depuis le dernier cercle. Un temps d'écoute et de lien dans les émotions, en dehors de l'opérationnel et du décisionnel. Un temps où des conflits, des mal-être peuvent être abordés, mis au centre et desquels le groupe peut prendre soin sans jugement et en lumière de nos objectifs communs. Dans ce cercle, comme dans les réunions opérationnelles nous sommes tous responsables d'assurer un cadre de bienveillance.

Accompagnement extérieur

Pour prendre soin de notre hygiène collective et notre projet commun, nous nous offrons un accompagnement une fois par an (en hiver en général) : vision, gestion des conflits, prise de décision, CNV, adaptation de la structure juridique, ...

Chantiers collectifs

En plus de nos réunions, des repas et de temps conviviaux, nos liens se créent autour de tâches ou chantier collectifs : liés à l'activité de la SCOP et de l'EARL ou liés à notre vie sur le lieu.

Plus on est de fous, plus on rit... et moins c'est dur !

Début de saison gîte : gros ménage et petit travaux (1-2 semaine.s en février)

Chantier jardin début de saison (2 dernières semaine de mars),

Ménage extérieur début de saison (1 jour en mars)

Montage/démontage du camping (2 jours fin avril, 2 jours début octobre)

Montage/démontage de la chaumasse (4 jours en mai, 2 jours en septembre)

Rangement des caves début et fin de saison (1 jour fin février et 1 jour en novembre)

Ménage des gîtes (environ 3h/semaine)

Ménage gîtes fin de saison (1-2 jour.s début novembre),

Transfos (10-15 journées réparties sur août, septembre, octobre, novembre)

Ramassage des fruits (cerise, fraise, cassis, groseille, framboise, mûre, pomme, poire),

Plantage et ramassage des patates (1 jour fin avril et 2-3 jours en septembre)

« Récolte » de limaces, escargots, doryphores (quelques matinées de printemps)

Mise en hivernage et remise en eau (1-2 jour.s fin mars et 1-2 jour.s début novembre),

Bois (minimum 2 jours au printemps et 2 jours à l'automne, et + si objectif d'augmenter l'autonomie)

Autonomie viande : Cochon (4 jours en février), Agneau (1-2 jour.s à l'automne)

Entretien des parcs (2-3 jours/parc/an)

Nettoyage du bassin (2 jours en mai chaque année d'élection présidentielle),

Travaux d'entretien des bâtiments,

Changement des bâches des serres

Certains chantiers peuvent être des moments où le « collectif élargi » est sollicité et où l'occasion est bonne pour continuer de tisser du lien lors d'une soirée conviviale pour célébrer l'effort collectif.

Tâches de la vie collective

Les tâches collectives sont partagées, les espaces communs sont gardés propres tous ensemble (au quotidien et avec le ménage de la maison commune une fois par semaine).

Pour les tâches quotidiennes comme le soin aux animaux et l'arrosage des semis, il y a un.e responsable différent.e chaque semaine.

Pour d'autres tâches nous répartissons en début d'année qui en est le.la responsable (filtres à eau, filtres machines à laver, maintenance pick-up, maintenance machine à laver,...)

Véhicule

Le collectif ne possède pas de véhicule à mettre à disposition des gens de passage (wwoofers, stagiaires etc.) Le seul véhicule collectif est le pick-up qui est un véhicule de travail qui doit être utilisé dans le cadre de l'activité professionnelle.

Une personne non véhiculée est responsable de s'organiser pour cela (covoiturage, emprunt etc.).

Prise de décision au consentement

Il n'y a pas de chef.f.e.s dans notre groupe.

Nous laissons parler notre intelligence collective et les décisions sont prises par consentement.

Consentement = personne n'est contre (sans forcément être « pour »)

À la différence du consensus = tout le monde est d'accord.

Ceux qui sont « contre » doivent justifier en quoi cette décision irait contre les valeurs que nous portons ensemble dans ce projet. Aux autres de présenter d'autres arguments. En fin de conversation, on détermine s'il y a encore des points bloquants ou pas.

Si une décision par consentement n'aboutit pas après 3 rencontres et discussions sur un sujet nous réalisons un vote, 1 personne = 1 voix.

Le capital possédé par une personne dans la coopérative ne détermine pas son pouvoir.

Intégration de nouveaux habitants, coopérateurs et associés

L'intégration de nouvelle.s personne.s est faite sur la base des ressentis mutuels du groupe avec la.les nouvelle.s personne.s et l'adéquation des envies et compétences de la/des nouveaux entrants avec les besoins des activités.

Avant d'intégrer en tant qu'associé/coopérateur la SCOP et la coopérative d'habitant, les arrivant.e.s vivent une année complète : 4 saisons afin d'expérimenter pleinement le lieu, ses activités, le groupe. Suite à cette expérimentation le groupe et l'arrivant.e décident ensemble s'il y a un engagement commun sur le long terme. Si oui, la.les personne.s peuvent devenir associé.e.s de la SCOP et coopérateur de la coopérative d'habitant. Au bout de 2 ans de vie sur Les Damias, la.les personne.s devra intégrer la coopérative et la SCOP en tant que coopérateur.s/associé.s si elle a la volonté de poursuivre dans le collectif.

Nous ne voulons pas que l'apport financier soit un critère de choix d'un.e nouvel.le habitant.e.

Pour cette raison, nous prévoyons de faire recours à l'épargne solidaire si l'apport de la personne entrant.e ne correspond pas à l'apport de la personne sortant.e.

Frais administratifs à prévoir lors de l'entrée dans les Damias (entre 1 et 2 ans après l'arrivée) :

- la coopérative d'habitants : 1000€ de charge (dépense) et 1000€ de parts (placement)
- la SCOP : 1000€ de parts (placement, peut-être payé dans le temps)
- l'EARL : 1000€ de parts (peut être réduit en cas de besoin)

Faire ensemble

Nous pouvons vivre de nos activités agricoles et d'accueil : ce qui permet au lieu d'être vivant tous les jours et, à nous, d'habiter pleinement ce lieu.

Les logements sont réservés en priorité aux acteurs de la SCOP qui elle regroupe toutes les activités faisant vivre le lieu.

S'il n'est pas utilisé pour le collectif, un logement peut être loué sur une durée de 1 an à des personnes extérieures au projet. Toutefois, ces personnes devront adhérer aux valeurs des Damias et à cette charte.

Les habitants ne faisant pas parti de la SCOP participent pleinement à l'esprit de convivialité et d'entraide que nous souhaitons entretenir sur le hameau.

Partage du travail et des ressources

Les personnes habitant le lieu et étant associées de la SCOP se répartissent le travail à faire en tendant vers un équilibre d'engagement.

Nous comptons nos heures d'activité SCOP pour que les ressources soient réparties en fonction du nombre d'heures passée à l'activité.

Les ressources financières sont partagées sur la philosophie « 1h de ménage = 1h de bureau = 1h de jardin = 1h de bricolage = 1h de cuisine »....

Les heures d'activités liées à la vie en collectif ne sont pas comptabilisées dans ce partage.

Nous avons tous le droit à un nombre égal de vacances dans l'année (6 semaines en 2024).

Nous répartissons le travail afin que chacun.e puisse profiter de week-ends.

Départ

Dans le cas où un coopérateur souhaite arrêter son activité dans la SCOP, la possibilité d'une alternative de logement peut-être envisagée pour permettre à cette personne, s'elle le souhaite, de participer au projet avec plus de distance. Cette évolution devra être validée par l'intégralité du collectif.

Dans le cas où le coopérateur souhaite arrêter totalement sa participation au projet commun, il peut lui être demandé de libérer son logement 6 mois après l'arrêt de son activité dans la SCOP afin de pouvoir loger d'autres personnes intéressées pour prendre part au collectif et de faire vivre le lieu. C'est au collectif restant aux Damias de choisir le.s nouveau.x habitant.s.

Modalités de remboursement des comptes courants

Le départ d'un associé/coopérateur entraîne le remboursement de ses comptes courants, à moins qu'elle souhaite rester en soutien du projet.

Ce remboursement sera effectué dès que possible pour permettre à la personne d'amorcer d'autres projets mais nous protégeons aussi la stabilité financière des 2 structures en indiquant un « rythme » de remboursement.

- Compte courant de la SCOP : remboursement du compte courant sous 5 ans après le départ.
- Compte courant de la coopérative d'habitant en tant qu'habitant : remboursement des comptes courants 100k€ sous 2 ans après le départ du lieu et si la personne avait investi plus que 100k€, le rythme de remboursement est le même que pour les compte courant soutien au-delà des 100k€

Egalement, pour les personnes soutiens n'habitant pas aux Damias mais souhaitant récupérer leurs fonds, le remboursement sera encadré :

- Compte courant de la coopérative d'habitant en tant que soutien : 20k€ minimum peuvent être demandés annuellement

S'il est possible de rembourser plus rapidement, cela sera fait.

Si les structures rencontrent des difficultés à suivre ce rythme de remboursement, cela sera communiqué afin de trouver une entente commune.

En cas de besoin, des solutions pourront être trouvées si différentes personnes soutiens souhaitent être remboursées en même temps : épargne solidaire, prêt à la banque, recherche de nouveaux coopérateurs soutiens.

Solidarité entre coopérateurs habitants

En cas de grossesse, de longue maladie, d'accident d'un membre ou d'une personne de sa famille proche (enfants, frère et sœur ou parents), la solidarité du collectif est importante pour soutenir le processus de guérison et nous honorons le lien qui nous unit en apportant notre soutien.

Nous trouvons donc ensemble (par consentement) les moyens d'aide nécessaire à la personne .

Habitats légers

Pour les associés de la SCOP

Si de nouveaux arrivants veulent venir avec des habitats légers, l'avis du collectif sera prit sur le devenir de ce logement (acheté par le collectif ou gardé en privé).

L'habitat léger ne sera pas nécessairement intégré à la coopérative.

Même si l'habitat léger n'est pas propriété de la coopérative, ses habitants bénéficient des infrastructures du hameau : électricité, bois et jouissances des communs.

De ce fait, ils participent à la part locative de la coopérative au même titre que les autres habitants. En 2025, cela représente 50€/mois/adulte.

Pour les habitants hors SCOP

Ces habitats sont sur le terrain de la coopérative mais ont un statut différent ne bénéficiant pas des avantages du Hameau. Ils ont indépendants économiquement.

Toutefois, ils adhèrent pleinement à cette charte et participent à des « travaux d'entretien du site », une réunion annuelle définit ces temps de partage d'entretien et embellissement.

S'ils souhaitent partir, ils ont l'obligation de remettre en état le terrain prêté ou si une autre personne est désireuse d'y habiter, cela doit être en accord avec la coopérative.

Processus d'exclusion

Si cela semble nécessaire, l'exclusion d'un membre du collectif peut être envisagée.

Un cercle avec tous les membres du collectif est alors convoqué pour discuter de cette éventualité.

Si après le 1^{er} cercle, il n'y pas de consensus trouvé, nous ferons appel à une médiation extérieure pour une 2^{ème} rencontre.

La décision finale sera prise lors d'une 3^{ème} rencontre. L'ensemble du processus sera sur 3 mois.

... En honorant le vivant ...

Nous souhaitons incarner le monde que nous voulons voir advenir.

Comme dirait Ghandi : « **Be the change you wish to see in the world.** »

Cela parle de notre **vie intérieure** et également de la manière dont nous vivons à l'extérieur.

L'autonomie alimentaire est au coeur de notre projet.

Nous entendons honorer la Pachamama en la considérant, en la cultivant et en en prenant soin.

Nous cultivons fruits et légumes de manière à favoriser la **biodiversité** avec laquelle nous co-habitions, en utilisant au minimum les énergies fossiles.

Nous souhaitons tous garder le lien avec la terre qui nous nourrit.

Ce que nous ne produisons pas, nous achetons **bio**, le plus **local** possible et **de saison**.

Nous pratiquons les achats groupés en vrac afin de limiter les déchets.

Nous cuisinons principalement **végétarien**. Il nous arrive de faire des repas carnés avec de la viande de qualité, locale pour laquelle les conditions d'élevage respecte le bien-être de l'animal.

Nous produisons autant que possible nos propres produits ménagers (lessive, désinfectant, savon main, ...) afin d'éviter la pollution du sol et de l'eau, de limiter les déchets de packaging et le transport de produits.

Nous pratiquons la **sobriété énergétique**, c'est à dire d'une consommation raisonnée. Nous souhaitons tendre vers notre autonomie énergétique : couper notre bois, panneaux solaires et thermiques, réduire nos besoins en énergie. Questionner quels sont nos (vrais) besoins. La fourniture d'énergie supplémentaire se fait, autant que possible, auprès d'organisme responsable (Enercoop, ...).

Les bâtiments et installations ont été construits et seront rénovés dans une démarche **d'éco-construction** : c'est à dire en portant une attention particulière aux matériaux utilisés (naturel, local) et en concevant des infrastructures les moins énergivores possibles.

Nous refusons la spéculation immobilière.

Nous ne sommes pas parfaits et tendons à grandir toujours vers plus d'harmonie avec le reste du vivant. Nous nous efforçons de faire au plus juste, conscient du chemin qui nous reste à parcourir. Tout en faisant partie de la réalité de la société actuelle, nous souhaitons participer à l'avènement d'un nouveau monde.

... Et en le partageant !

Les Damias c'est un lieu ouvert et pleinement acteur du monde.

Nous accueillons des wwoofers, twizas, stagiaires, des personnes en transition ou en exploration d'alternatives et aussi des amoureux de la nature, des vacanciers, des explorateurs de l'intériorité.

Nous souhaitons par ailleurs être un lieu ressource pour la vie locale de la vallée de la Méouge et organiser des événements permettant de tisser du lien avec nos voisins et de communiquer sur notre vie aux Damias.

Nous souhaitons entretenir un lien d'entraide avec d'autres lieux collectifs partageant nos idéaux.

Accueil famille et amis

Nous sommes heureux de pouvoir accueillir nos proches aux Damias. Si nous ne pouvons ou ne souhaitons pas les loger chez nous, ils peuvent bénéficier des gîtes ou du camping.

En dehors de la pleine saison, l'hébergement en gîte/camping et les repas sont en **participation libre** pour soutenir le projet : en argent et/ou en temps d'aide aux activités.

En pleine saison si réservation ferme en avance, nous appliquons les tarifs comme les clients.

Les membres « soutien » de la coopérative d'habitants bénéficient gratuitement de l'hébergement lors de leur venue.

Accueil des wwoofers, stagiaires, bénévoles

Les wwoofers, stagiaires et bénévoles font pleinement partie de la vie collective. Ils ont les mêmes avantages et partagent les mêmes tâches que le reste du collectif pendant le temps de leur séjour.

Les wwoofers viennent principalement pour l'activité du jardin.

Toutefois, il est possible que les wwoofers participent aux autres activités (collectif, cuisine, ménage, accueil) : les besoins et envies sont communiquées en réunion hebdomadaire.

C'est de la responsabilité de tous les habitants permanents de réserver le meilleur accueil aux personnes de passage : leur présenter leur chambre, le frigo collectif, les réserves (caves et chambre froide), le fonctionnement des machines à laver, le code wifi, l'histoire du lieu...

Accueil des vacanciers

L'accueil des vacanciers et groupes de stagiaires fait pleinement partie de notre vie aux Damias, nous partageons avec eux le cadre de nature qui nous entoure et nos valeurs écologiques et humaines.

Par exemple, en les invitant à utiliser l'eau et l'énergie en conscience, en les sensibilisant sur notre mode d'agriculture et en leur partageant la richesse d'une vie collective.